

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00265

**ZAC DES MURONS - APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES AU
CONCEDANT AU 31/12/2015**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 23 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 81

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 91

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Vincent BONY,
M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD, Mme Laurence BUSSIERE,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Suzanne CHAZELLE,
M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO,
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Nicole FOREST,
M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND,
M. Michel GANDILHON, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR,
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Eliane LEGROS,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA, M. Michel MAISONNETTE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON,
Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Catherine NAULIN,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU,
Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, Mme Joelle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Annick ROATTINO,
M. Marc ROSIER, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE,
M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND,
Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA,
M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160509-D20160026510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160712

Pouvoirs :

M. Michel BEAL donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Andonella FLECHET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Stéphanie MOREAU donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Jennifer BONJOUR, M. Henri BOUTHEON,
M. Olivier BROUILLOUX, Mme Hélène BRUYERE, M. Paul CELLE,
M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Marc CHAVANNE, Mme Patricia CORTEY,
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE,
M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE,
M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON,
M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT,
M. Gilles PERACHE, M. Florent PIGEON, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX,
Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Alain SCHNEIDER, M. Gérard TARDY,
Mme Sylvie THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Maurice VINCENT

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016

ZAC DES MURONS - APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES AU CONCEDANT AU 31/12/2015

La ZAC des Murons située sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon représente une zone d'environ 50 ha dont 42 ha sont cessibles. La zone distingue plusieurs secteurs destinés à recevoir respectivement des activités artisanales, industrielles et commerciales.

Les surfaces cessibles sont :

| | |
|--|---------------|
| Secteur commercial : | 8 ha environ |
| Secteur artisanal et industriel : | 15 ha environ |
| Secteur industriel (grandes parcelles) : | 19 ha environ |

La commune d'Andrézieux-Bouthéon avait signé le 27 juin 1995 avec la SEDL une convention confiant à cette dernière les études de faisabilité de la zone d'activités les Murons sous la forme d'une ZAC.

L'importance de cette opération d'aménagement lui a donné le caractère de zone d'aménagement d'intérêt communautaire et la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier a concédé l'aménagement de la ZAC des Murons à la SEDL.

L'intégration de la commune d'Andrézieux-Bouthéon à la Communauté d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole au 1^{er} janvier 2013 a conduit au changement de concédant par un avenant de transfert signé le 24 avril 2013.

Les dépenses comptabilisées en 2015 de 56 301 € couvrent les frais divers et la rémunération de l'opérateur. Le total des dépenses de l'opération au 31 décembre 2015 est de 9 403 003 €.

En 2015, les produits de cessions se sont élevés à 436 650 € HT, correspondant aux ventes :

Sur le secteur commercial :

- vente d'une parcelle de 2 760 m² à la SCI ANDA, pour l'implantation d'un bâtiment locatif à usage commercial et d'un espace « showroom ».

Sur le secteur industriel :

- vente d'une parcelle de 2 641 m² à la SCI LUG II pour le développement des activités de l'entreprise AURIS,
- vente d'une parcelle de 5 934 m² à CORBEL JANIN en vue de la construction d'un bâtiment industriel pour sa propre activité.

Au 31/12/2015, le total des produits constatés est de 9 906 788 € HT.

La trésorerie de l'opération s'élève au 31/12/2015 à 560 103 €.

Les travaux de viabilisation de la ZAC ont été réalisés entre octobre 2003 et mars 2005.
Des premiers aménagements paysagers ont été réalisés en 2008 sur l'axe structurant de la ZAC et sur ses limites.

En 2013, les travaux de finitions ont été engagés (trottoirs, éclairage...) et ont été réceptionnés en 2014.

Il reste à prévoir périodiquement des travaux pour l'alimentation en réseaux des lots vendus, la réalisation des entrées charretières ainsi que des travaux d'entretiens.

9 parcelles d'une superficie totale de près de 5 hectares restent à commercialiser dont 4 lots font l'objet d'une option.

Compte tenu des hypothèses en termes de dépenses restant à réaliser de 451 K€ et de recettes à recevoir de 1,737 K€, un excédent à hauteur de 1,777 K€ HT pourrait être constaté à la clôture de l'opération.

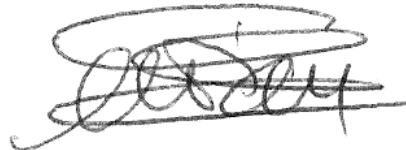
Contractuellement la mission confiée à la SEDL se termine au 31/12/2017.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **approuve le compte-rendu annuel d'activités au concédant arrêté au 31 décembre 2015 présenté par la SEDL pour l'opération ZAC Les Murons.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU